

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 13 juin 2014

Service instructeur Service Energie et Recyclage **N°** CP-2014-6-6-6

Service consulté

MAITRISE DES DECHETS PROGRAMME C262 ET C762

PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT

Résumé: Sur proposition des comités de gestion paritaires de la convention ADEME-Département, les aides aux études, à la collecte sélective, au compostage et à la communication, listées dans les annexes au rapport, sont soumises à l'approbation de la Commission Permanente, conformément aux termes de la convention précitée. Le montant total des aides qui pourraient être allouées par le Département, dans le cadre de l'ancien Guide des Aides, se monte à 112 835 €.

Le Département et l'ADEME sont liés par des conventions de partenariat annuelles destinées à favoriser la modernisation de la gestion des déchets au travers d'interventions financières et techniques en faveur des communes et de leurs groupements. La convention de co-financement entre le Conseil Général et l'ADEME prévoit que les demandes de subvention soient examinées au sein d'un comité de gestion paritaire avant d'être soumises à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Les projets de fonctionnement concernant la communication et la réalisation de guides de tri ou d'outils de sensibilisation au tri des déchets ainsi que les projets d'investissement comme l'acquisition de bacs pour le tri séparatif des propres et secs ou des biodéchets ont été approuvés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne et font l'objet d'un ordre de service ou de facture. Le montant total des aides proposées par le Département, dans le cadre de l'ancien Guide des Aides, est de 112 835 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés à hauteur de 92 606 € en section d'investissement, sur le Programme C262 - Chapitre 204 - Fonction 731- Nature 204141, 204142 ou 204151 selon les bénéficiaires et l'objet de la subvention, et de 20 229 € en section de fonctionnement sur le Programme C762 - Chapitre 65 - Fonction 731 - Nature 65734 ou 65735, selon les bénéficiaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Energie et du Recyclage

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 JUIN 2014

Déchets (hors AE) PROGRAMME 2014 – FONCTIONNEMENT

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
TOM04041	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Communication 2013-2014	13 860,00
DMA00016	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE Réalisation du guide de tri 2013	1 000,00
TOM04047	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE Communication et sensibilisation - Fête du tri et de l'éco- consommation	2 250,00
DMA00017	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH Campagne de communication 2013	591,00
DMA00021	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ Outil de sensibilisation au tri des déchets	805,00
DMA00018	SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY Calendrier du Tri 2013	1 723,00

Total 20 229,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 JUIN 2014

Traitement des ordures ménagères PROGRAMME 2014

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
EPC00018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU Etude d'optimisation	40 000,00	10%	4 000,00
TOM04025	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER Acquisition de 300 composteurs individuels plastique	13 073,00	30%	3 922,00
EPC00019	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Acquisition de conteneurs enterrés pour les collectes sélectives	71 220,00	30%	21 366,00
TOM04049	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Acquisition de 11 conteneurs collecte sélective	14 905,00	30%	4 471,00
TOM04038	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES CHATEAUX Acquisition de bacs biodéchets	3 480,00	30%	1 044,00
TOM04043	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH VIGNOBLES CHATEAUX Nouvelles bornes à verre enterrées à GUNDOLSHEIM, WESTHALTEN, HATTSTATT, OSENBACH et ROUFFACH	39 920,00	30%	11 976,00
TOM04053	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ Acquisition de bacs de collecte de biodéchets	10 000,00	30%	3 000,00
TOM04037	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM Mise en place de la collecte de biodéchets en points d'apport volontaire	123 326,76	30%	36 997,00
TOM04044	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM Acquisition de composteurs individuels	6 853,00	30%	2 056,00
TOM04040	SOULTZMATT Enfouissement de conteneurs verre	5 000,00	30%	1 500,00
TOM04048	SYNDICAT MIXTE DE THANN-CERNAY Acquisition composteurs individuels en bois	7 580,00	30%	2 274,00
	1		Total	92 606,00